

MODALITES D'OBTENTION DES CARTES DECHETERIES

A PARTIR DU 25 OCTOBRE 2021

1) EN LIGNE:

Sur le portail ECOCITO accessible depuis le site de Montélimar-Agglomération

<https://www.montelimar-agglo.fr/vie-quotidienne/dechets/les-decheteries>

Votre carte vous sera adressée par courrier à votre domicile.

2) PAR COURRIER

A l'adresse suivante: Montélimar-Agglomération
Maison des Services Publics
1 avenue Saint Martin
26 200 MONTELIMAR

Votre carte vous sera adressée par courrier à votre domicile.

3) A L'ACCUEIL DE MONTELIMAR -AGGLOMERATION

Maison des Services Publics 1 avenue Saint Martin 26 200 MONTELIMAR

UNIQUEMENT LES MATINS,

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 00 A 12 H 00
Votre carte vous sera délivrée sur place.

4) AUPRES DE VOTRE MAIRIE (sauf Montélimar)

Votre carte vous sera adressée par courrier à votre domicile ou remise à votre mairie (au choix).

PIECES A FOURNIR POUR TOUTES DEMANDES: formulaire de demande de carte dûment rempli, accompagné des pièces justificatives listées. Formulaire téléchargeable sur www.montelimar-agglo.fr ou à demander à Montélimar-Agglomération au 04 75 00 64 41.